

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Département du Cher

**CAISSE des ECOLES
de la COMMUNE de BENGY-sur-CRAON**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL d'ADMINISTRATION**

SÉANCE du MARDI 4 FEVRIER 2025

| | |
|--|---|
| Nombre de membres afférents au conseil : | 7 |
| Nombre de membres en exercice : | 7 |
| Suffrages exprimés : | 5 |
| Nombre de votants : | 5 |

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 4 février, à 18 heures, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de la commune de Bengy-sur-Craon s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis DURAND, maire et président.

Date de la convocation : 28/01/2025.

PRÉSENTS : M. Denis DURAND, président, M. Christian MATHAULT et M. Jean-François GARREAU, délégués du conseil municipal, Mme Céline VASSET et Mme Carole HAYE, déléguées des parents d'élèves.

INVITÉS PRÉSENTS : Mme Corine DAUDON, directrice adjointe du L.E.A.P, Mme Michèle GAMBADE et M. David BATARD.

EXCUSÉS : Mme Danièle CARTIER, déléguée du préfet, Mme Manon MALBET, inspectrice de l'Education Nationale, M. Sébastien IVIGLIA, directeur de l'école.

Secrétaire de séance : M. Christian MATHAULT.

DELIBERATION N° 01/04-02-2025 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF POUR 2025

Le conseil d'administration, sur proposition de monsieur le président,

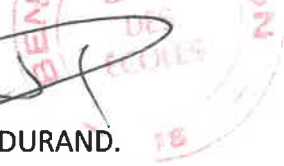

- **VOTE** le budget primitif 2025 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de **20 250 euros** pour la seule section de fonctionnement,
- **DIT** que le budget est voté au niveau du chapitre.

Adopté par :

| | | |
|---------------|---------------|-------------------|
| 5 voix | 0 voix | 0 |
| Pour | Contre | Abstention |

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,



M. Denis DURAND.

Le secrétaire de séance,



M. Christian MATHAULT.

Le **06 FEV. 2025**

Le **06 FEV. 2025**

Diffusion sur le site internet de la commune le

10 FEV. 2025

Transmis au contrôle de légalité le

10 FEV. 2025

**CAISSE des ECOLES
de la COMMUNE de BENGY-sur-CRAON**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL d'ADMINISTRATION**

SÉANCE du MARDI 4 FEVRIER 2025

| | |
|--|---|
| Nombre de membres afférents au conseil : | 7 |
| Nombre de membres en exercice : | 7 |
| Suffrages exprimés : | 5 |
| Nombre de votants : | 5 |

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi 4 février, à 18 heures, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de la commune de Bengy-sur-Craon s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Denis DURAND, maire et président.

Date de la convocation : 28/01/2025.

PRÉSENTS : M. Denis DURAND, président, M. Christian MATHAULT et M. Jean-François GARREAU, délégués du conseil municipal, Mme Céline VASSET et Mme Carole HAYE, déléguées des parents d'élèves.

INVITÉS PRÉSENTS : Mme Corine DAUDON, directrice adjointe du L.E.A.P, Mme Michèle GAMBADE et M. David BATARD.

EXCUSÉS : Mme Danièle CARTIER, déléguée du préfet, Mme Manon MALBET, inspectrice de l'Education Nationale, M. Sébastien IVIGLIA, directeur de l'école.

Secrétaire de séance : M. Christian MATHAULT.

DELIBERATION N° 02/04-02-2025 : REMBOURSEMENT DES AVANCES DE CANTINE ET GARDERIE

Monsieur le président rappelle aux membres du conseil d'administration que depuis le 1^{er} septembre 2022, avec l'installation d'un nouveau logiciel pour la cantine et la garderie, les familles font leurs réservations et paiements en ligne.

Certaines familles ayant quitté la commune et dont les enfants ne sont plus scolarisés dans la commune, nous ont fait part d'une demande de remboursement des avances de réservation faite sur le logiciel « gestion-cantine ».

Monsieur le président présente un état récapitulatif des sommes à rembourser pour chaque famille en ayant fait la demande, indiquant que le montant total s'élève à 13,80 €, et propose au conseil de délibérer sur ce point.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide que les sommes correspondantes à l'état présenté seront remboursées aux familles qui ont en fait la demande.

Adopté par :

| | | |
|---------------|---------------|-------------------|
| 5 voix | 0 voix | 0 |
| Pour | Contre | Abstention |

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Président,



M. Denis DURAND.

Le **06 FEV. 2025**

Diffusion sur le site internet de la commune le **10 FEV. 2025**

Le secrétaire de séance,



M. Christian MATHAULT.

Le **06 FEV. 2025**

Transmis au contrôle de légalité le **10 FEV. 2025**